

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2025

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Saint-Lambert pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

Signataire

Maxime Marquis, CPA auditeur



Date

1.1 16 avril 2026

---

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	44
Analyse des charges	56

## RAPPORT

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Saint-Lambert

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Saint-Lambert (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Observation - informations financières établies à des fins fiscales**

## RAPPORT

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

## RAPPORT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.  
Granby (Québec), 16 avril 2026  
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	58 259 831	58 251 877	56 812 005
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 452 420	1 452 009	1 384 429
Quotes-parts	3			
Transferts	4	3 559 640	5 541 926	7 165 280
Services rendus	5	2 416 530	2 862 766	2 667 144
Imposition de droits	6	5 209 700	9 101 812	7 567 145
Amendes et pénalités	7	650 000	755 141	709 600
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 650 500	1 818 475	2 245 436
Autres revenus	10	22 000	757 760	122 926
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	73 220 621	80 541 766	78 673 965
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	11 910 811	12 126 263	11 084 536
Sécurité publique	15	13 902 826	13 921 375	12 437 318
Transport	16	18 140 639	18 607 769	17 183 761
Hygiène du milieu	17	10 662 684	10 916 827	10 723 157
Santé et bien-être	18	301 398	294 483	248 426
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 998 286	1 908 347	1 734 636
Loisirs et culture	20	13 850 801	13 902 732	13 087 526
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	3 277 172	2 953 234	2 812 307
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	74 044 617	74 631 030	69 311 667
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	(823 996)	5 910 736	9 362 298
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		136 370 579	127 008 281
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		136 370 579	127 008 281
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		142 281 315	136 370 579

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	33 660 969	28 871 098
Débiteurs (note 5)	2	39 213 904	38 980 770
Prêts (note 6)	3	102 750	102 750
Placements de portefeuille (note 7)	4	188 995	170 098
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	393 898	
	8	73 560 516	68 124 716
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 124 978	8 805 804
Revenus reportés (note 11)	12	4 212 934	691 935
Dette à long terme (note 12)	13	96 614 848	92 668 394
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 077 000	2 400 300
Autres passifs (note 14)	15		
	16	111 029 760	104 566 433
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(37 469 244)	(36 441 717)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	178 993 168	171 705 163
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	413 582	807 480
Stocks de fournitures	20	74 619	48 439
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	269 190	251 214
	23	179 750 559	172 812 296
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	142 281 315	136 370 579
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	142 281 315	136 370 579
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	142 281 315	136 370 579
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	(823 996)	5 910 736	9 362 298
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	) (	16 748 717) (	14 639 847)
Produit de cession	3		311 200	1 081
Amortissement	4	8 700 000	9 423 365	8 909 943
(Gain) perte sur cession	5		(273 853)	4 170
Réduction de valeur / Reclassement	6			393 898
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	8 700 000	(7 288 005)	(5 330 755)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		393 898	(393 898)
Variation des stocks de fournitures	10		(26 180)	22 160
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(17 976)	(41 746)
	13		349 742	(413 484)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	7 876 004	(1 027 527)	3 618 059
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(36 441 717)	(40 059 776)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(36 441 717)	(40 059 776)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(37 469 244)	(36 441 717)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 910 736	9 362 298
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	9 423 365	8 909 943
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Perte (Gain) sur cession	4.1	(273 853)	4 170
	5	15 060 248	18 276 411
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(233 134)	(1 567 770)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(1 234 540)	344 959
Revenus reportés	9	3 520 999	131 527
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(323 300)	(431 700)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(26 180)	22 160
Autres actifs non financiers	13	(17 976)	(41 746)
	14	16 746 117	16 733 841
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (	16 195 003)(	15 036 452)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	311 200	1 081
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 (	)	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(15 883 803)	(15 035 371)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 (	63 434)(	110 222)
Remboursement ou cession	21	26 009	61 210
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 (	)	)
Cession	23	18 528	120 905
	24	(18 897)	71 893
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	25	19 598 000	12 315 000
Remboursement de la dette à long terme	26 (	15 620 000)(	9 157 000)
Variation nette des emprunts temporaires	27		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(31 546)	52 246
Autres			
▪	29.1		
	30	3 946 454	3 210 246
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	4 789 871	4 980 609
Solde déjà établi	32	28 871 098	23 890 489
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	28 871 098	23 890 489
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	35	33 660 969	28 871 098

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Saint-Lambert (ci-après la « Ville ») est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003 chapitre 14), de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q.,c.E-20.001) ainsi que du décret numéro 1214-2005 du 7 décembre 2005 concernant l'agglomération de Longueuil, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Longueuil.

**2. Principales méthodes comptables**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs financiers**

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

### *Prêts*

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

### **D) Passifs**

#### *Provision pour contestation d'évaluation*

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

### **E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant. Le coût des immobilisations corporelles louées en vertu de contrats de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

	Périodes
Infrastructures	10 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

### Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

### *Propriétés destinées à la revente*

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

### *Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

## **F) Revenus**

### *Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**G) Avantages sociaux futurs**

*Régimes de retraite à cotisations déterminées*

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

*Avantages sociaux futurs à prestations déterminées*

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode aux régimes de retraite à prestations déterminées, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après « la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, dans le cas des régimes de retraite à prestations déterminées, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2025 selon la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés. Le solde résiduel du coût des services passés, le cas échéant, peut faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir, en tout ou en partie.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir, en tout ou en partie.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :

- Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables :
- Avantages sociaux futurs :
  - Avantages postérieurs au 1er janvier 2007 :
    - Régimes non capitalisés : l'excédent de la charge sur le décaissement requis n'est pas amorti.
- Entente relais Agglomération: pour le montant à recevoir du gouvernement du Québec: au fur et à mesure de la facturation annuelle de la quote-part de l'Agglomération de Longueuil.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

**I) Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

**J) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	33 660 969	28 871 098
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	33 660 969	28 871 098
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)	)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	6	33 660 969	28 871 098
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	26 920 541	21 744 536
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	8 598 000	3 351 000

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Note**

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives aux élections, immobilisations, paiement comptant progressif, conditions climatiques et stationnement et aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés, au financement non utilisé des investissements en cours ainsi que des revenus reportés pour le fonds de parc et pour les redevances réglementaires.

Les fonds de caisse et dépôts à vue portent intérêt à des taux variant du taux de base moins 1,85 % au taux de base moins 1,70 % (2,60 % à 2,75 % ; 3,60 % à 3,75 % au 31 décembre 2024).

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 993 606 \$ (2 691 113 \$ en 2024). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 1 771 623 \$ (2 337 486 \$ en 2024).

**5. Débiteurs**

		2025	2024
Taxes municipales	9	2 832 699	2 036 821
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	29 719 145	29 251 137
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 735 771	2 715 401
Organismes municipaux	13	1 084 171	1 110 627
Autres			
▪ Autres	14.1	836 996	437 359
▪ Droits de mutation immobilière	14.2	2 005 122	3 429 425
	15	39 213 904	38 980 770
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	19 761 537	21 488 777
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	19 761 537	21 488 777
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	306 538	314 346
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	24 716 170	26 049 114
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	785 398	855 290
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25		
Ministère de la Culture et des Communications	26	688 475	630 665
Autres ministères/organismes	27	3 529 102	1 716 068
	28	29 719 145	29 251 137

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,67 % à 4,11 % (1,67 % à 4,11 % au 31 décembre 2024) et viennent à échéance au plus tard en décembre 2045.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 731 512 \$, portent intérêt à des taux variant de 1,19 % à 4,58 % (1,19 % à 4,58 % au 31 décembre 2024) et viennent à échéance au plus tard en janvier 2038.

**6. Prêts**

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29	102 750	102 750
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪	31.1		
	32	102 750	102 750
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

**Note**

Prêt à un organisme, sans intérêt, échéant en avril 2026.

**7. Placements de portefeuille**

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	188 995	170 098
Autres placements	35		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
	38	188 995	170 098
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		

**Note**

Les placements à titre d'investissement sont composés de la participation de la Ville dans le fonds de garantie de la franchise collective en responsabilité civile et biens (UMQ).

**8. Autres actifs financiers**

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41	393 898	
Autres			
▪	42.1		
	43	393 898	

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 6 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,10 % (4,35 %; taux préférentiel (5,45%) en 2024) et remboursable en totalité sur demande. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations d'investissement de la Ville.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

		2025	2024
Fournisseurs	44	3 235 606	2 449 511
Salaires et avantages sociaux	45	2 058 621	3 496 076
Dépôts et retenues de garantie	46	1 285 960	1 492 143
Provision pour contestations d'évaluation	47	6 580	
Autres			
▪ Organismes municipaux	48.1	122 069	97 194
▪ Intérêts courus - Dette à long terme	48.2	1 408 426	1 263 164
▪ Provision pour éventualité	48.3	7 716	7 716
	49	8 124 978	8 805 804

**Note**

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations, dont un montant de 2 603 706 \$ (2 049 992 \$ au 31 décembre 2024) est inclus dans les comptes fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

**11. Revenus reportés**

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50	258 000	
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪	55.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	2 100 540	274 640
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61	1 359 255	89 100
Autres			
▪ Entente développement culturel	62.1	28 783	16 196
▪ Inscriptions activités loisirs	62.2	143 713	140 771
▪ Mur du souvenir CDL	62.3	12 794	12 794
▪ Loyers	62.4	3 859	3 859
▪ Vignettes de stationnement	62.5	15 000	7 800
▪ Formation sauveteurs	62.6		5 038
▪ Programme PAD	62.7		41 737
▪ Développement durable	62.8	100 000	100 000
▪ Permis urbanisme	62.9	190 990	
	63	4 212 934	691 935

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,10	5,20	2026	2035	64	97 281 000	93 303 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	97 281 000	93 303 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 666 152)	( 634 606)
					72	96 614 848	92 668 394

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2026	73		8 860 000			8 860 000
2027	74		26 814 000			26 814 000
2028	75		12 423 000			12 423 000
2029	76		13 514 000			13 514 000
2030	77		15 945 000			15 945 000
2031 et plus	78		19 725 000			19 725 000
	79		97 281 000			97 281 000
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )	
	81		97 281 000			97 281 000

**Note**

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**13. Avantages sociaux futurs**

		2025	2024
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	538 000	221 700
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(2 615 000)	(2 622 000)
	84	(2 077 000)	(2 400 300)
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	753 800	517 300
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	39 000	51 000
Régimes à cotisations déterminées	87	508 527	373 419
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	43 126	41 451
	90	1 344 453	983 170

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

		2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	( )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101	26 308 744	47 020		26 355 764
Eaux usées	102	53 643 171	144 677		53 787 848
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	98 676 122	810 621		99 486 743
Autres					
▪ Parcs et terrains de jeux	104.1	21 216 623	1 407 479		22 624 102
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	50 235 090	507 909		50 742 999
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	4 993 853	388 667	159 480	5 223 040
Ameublement et équipement de bureau	109	4 877 729	176 407		5 054 136
Machinerie, outillage et équipement divers	110	8 722 678	898 714	119 510	9 501 882
Terrains	111	7 450 035			7 450 035
Autres	112	1 684 035			1 684 035
	113	277 808 080	4 381 494	278 990	281 910 584
Immobilisations en cours	114	1 995 604	12 367 223		14 362 827
	115	279 803 684	16 748 717	278 990	296 273 411
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116	8 272 501	619 756		8 892 257
Eaux usées	117	15 942 869	1 322 681		17 265 550
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	42 133 219	4 284 060		46 417 279
Autres					
▪ Parcs et terrains de jeux	119.1	10 305 812	734 324		11 040 136
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	18 644 570	1 316 493		19 961 063
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	2 788 135	266 234	159 480	2 894 889
Ameublement et équipement de bureau	124	3 642 779	418 636		4 061 415
Machinerie, outillage et équipement divers	125	4 885 927	410 310	82 163	5 214 074
Autres	126	1 482 709	50 871		1 533 580
	127	108 098 521	9 423 365	241 643	117 280 243
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	171 705 163			178 993 168
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132	807 480	807 480
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135	807 480	807 480
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	393 898	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	413 582	807 480

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
▪	138.1			
	139			
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
▪	140.1			
	141			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142			

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Licences informatiques et assurances	143.1	269 190	251 214
Autres			
▪	144.1		
	145	269 190	251 214

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, en vertu de contrats de déneigement, d'enlèvement des ordures et d'autres obligations échéant en 2031, à verser une somme de 13 464 974 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats pour les prochains exercices s'élèvent à 9 513 022 \$ en 2026, à 2 637 232 \$ en 2027, à 815 316 \$ en 2028, à 478 859 \$ en 2029 et à 16 436 \$ en 2030.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**20. Droits contractuels**

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 4 507 492 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 602 593 \$ en 2026, 537 123 \$ en 2027, 485 720 \$ en 2028, 444 632 \$ en 2029 et 402 301 \$ en 2030.

La Ville reçoit annuellement du ministère de la Culture et des Communications et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour des projets de fonctionnement payable en plusieurs versements. Le montant d'intérêt versé pour ces subventions totalisent 117 579 \$ sur 13 ans. L'échéancier de ces subventions est de 20 631 \$ en 2026, 15 226 \$ en 2027, 13 032 \$ en 2028, 12 001 \$ en 2029 et 10 942 \$ en 2030.

La Ville détient également des baux échéant à différentes dates jusqu'en 2051, prévoyant la perception de loyers totalisant 114 314 \$ pour 2026. La plupart des baux ont une clause d'indexation selon l'IPC.

**21. Passifs éventuels**

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	146.1		
	147		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	148.1		
	149		
	150		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain, de EXO, de la Communauté métropolitaine et de l'Agglomération. Au 31 décembre 2025, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 565 000 \$, 3 445 000 \$, 757 507 \$ et 24 769 085 \$ respectivement.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

S.O.

**D) Autres**

*Contestations d'évaluation*

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2025 à 2027. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices.

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant de 6 580 \$ a été inscrite à l'état de la situation financière pour pourvoir aux pertes potentielles.

Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice alors en cours.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Éléments sans effet sur la trésorerie**

S.O.

**24. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**25. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

**26. Instruments financiers**

**Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

**Risques financiers**

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important, puisque ceux-ci jouissent d'une excellente réputation sur les marchés financiers. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Débiteurs non échus	<b>35 583 337</b>	36 377 425
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	<b>3 102 913</b>	1 877 283
Entre un et deux ans	<b>377 039</b>	649 666
Entre deux et trois ans	<b>83 614</b>	22 705
Plus de trois ans	<b>373 539</b>	368 037
Sous-total	<b>39 520 442</b>	39 295 116
Moins : provision pour créances douteuses	<b>306 538</b>	314 346
Total	<b>39 213 904</b>	38 980 770

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	<b>314 346</b>	434 865
Perte de valeur comptabilisée aux résultats	---	---
Montants radiés	---	(120 000)
Montants recouvrés	<b>(7 808)</b>	(519)
Solde à la fin	<b>306 538</b>	314 346

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme et les débiteurs. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont la trésorerie et équivalent de trésorerie et l'emprunt temporaire.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2024) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer, à l'exception des retenues à la source et de certaines charges sociales à payer	7 080 169 \$	514 626 \$	--- \$	--- \$
Dettes à long terme	11 991 552 \$	44 207 214 \$	32 341 509 \$	23 650 037 \$
Autres passifs financiers	--- \$	--- \$	--- \$	--- \$
<b>Total</b>	<b>19 071 721 \$</b>	<b>44 721 840 \$</b>	<b>32 341 509 \$</b>	<b>23 650 037 \$</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**27. Fonds de roulement**

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 7 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à ce même fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget 2025		Réalizations 2025		Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	58 259 831	58 251 877		58 251 877	56 812 005
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 452 420	1 452 009		1 452 009	1 384 429
Quotes-parts	3					
Transferts	4	3 559 640	3 373 627		3 373 627	3 620 923
Services rendus	5	2 416 530	2 862 766		2 862 766	2 667 144
Imposition de droits	6	5 209 700	9 101 812		9 101 812	7 567 145
Amendes et pénalités	7	650 000	755 141		755 141	709 600
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	1 650 500	1 818 475		1 818 475	2 245 436
Autres revenus						
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10		348 290		348 290	
Autres	11	22 000	367 290		367 290	108 595
Effet net des opérations de restructuration	12					
	13	73 220 621	78 331 287		78 331 287	75 115 277
<b>Investissement</b>						
Taxes	14					
Quotes-parts	15					
Transferts	16		2 168 299		2 168 299	3 544 357
Imposition de droits	17					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	18					
Autres	19		42 180		42 180	14 331
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20					
Effet net des opérations de restructuration	21					
	22		2 210 479		2 210 479	3 558 688
	23	73 220 621	80 541 766		80 541 766	78 673 965

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget 2025		Réalizations 2025		Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>Revenus</b>	24	73 220 621	80 541 766		80 541 766	78 673 965
<b>Charges</b>						
Administration générale	25	11 414 901	11 589 120	537 143	12 126 263	11 084 536
Sécurité publique	26	13 899 060	13 917 296	4 079	13 921 375	12 437 318
Transport	27	13 517 936	13 600 709	5 007 060	18 607 769	17 183 761
Hygiène du milieu	28	8 834 890	8 937 060	1 979 767	10 916 827	10 723 157
Santé et bien-être	29	301 398	294 483		294 483	248 426
Aménagement, urbanisme et développement	30	1 991 130	1 900 596	7 751	1 908 347	1 734 636
Loisirs et culture	31	12 108 130	12 015 167	1 887 565	13 902 732	13 087 526
Réseau d'électricité	32					
Frais de financement	33	3 277 172	2 953 234		2 953 234	2 812 307
Effet net des opérations de restructuration	34					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	8 700 000	9 423 365 (	9 423 365)		
	36	74 044 617	74 631 030		74 631 030	69 311 667
Excédent (déficit) lié aux activités	37	(823 996)	5 910 736		5 910 736	9 362 298

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	(823 996)	5 910 736	9 362 298
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	( 2 210 479)	( 3 558 688)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(823 996)	3 700 257	5 803 610
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4	8 700 000	9 423 365	8 909 943
Produit de cession	5		311 200	1 081
(Gain) perte sur cession	6		(273 853)	4 170
Réduction de valeur / Reclassement	7			393 898
	8	8 700 000	9 460 712	9 309 092
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			(393 898)
	11			(393 898)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12		26 009	61 210
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		18 528	120 905
	15		44 537	182 115
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		131 010	108 913
Remboursement de la dette à long terme	17 (	4 332 750)	( 5 364 654)	( 3 976 799)
	18	(4 332 750)	(5 233 644)	(3 867 886)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	)	( 63 434)	( 110 222)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	570 000	223 502	
Excédent de fonctionnement affecté	21	100 000	775 682	302 942
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 247 803)	(3 441 208)	(4 421 499)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	34 549	6 489	47 691
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(3 543 254)	(2 498 969)	(4 181 088)
	26	823 996	1 772 636	1 048 335
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		5 472 893	6 851 945

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 210 479	3 558 688
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	187 963)(	814 923)
Sécurité publique	3 (	)	)
Transport	4 (	6 297 024)(	6 854 360)
Hygiène du milieu	5 (	4 944 348)(	5 307 968)
Santé et bien-être	6 (	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)	)
Loisirs et culture	8 (	5 319 382)(	1 662 596)
Réseau d'électricité	9 (	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)
	11 (	16 748 717)(	14 639 847)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12 (	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13 (	63 434)(	110 222)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	10 938 882	8 855 087
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	63 434	110 222
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	796 391	
Excédent de fonctionnement affecté	17	55 000	214 700
Réserves financières et fonds réservés	18	3 391 674	4 247 693
	19	4 306 499	4 572 615
	20	(1 566 770)	(1 322 367)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	643 709	2 236 321

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	15 197 014	16 038 902	14 392 617
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	3 720 770	3 775 487	3 567 642
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	13 238 145	12 515 085	12 104 075
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	2 689 889	2 790 894	1 715 608
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	587 283	549 840	1 314 399
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		(387 500)	(217 700)
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	29 839 516	29 846 146	27 449 613
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	72 000	78 811	70 531
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19	8 700 000	9 423 365	8 909 943
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
Provision pour mauvaises créances	21.1			4 939
	22	74 044 617	74 631 030	69 311 667

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	14 479 408	10 024 134
Excédent de fonctionnement affecté	2	4 921 701	5 662 383
Réserves financières et fonds réservés	3	14 514 430	10 500 044
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	3 133 706)(	3 067 547)
Financement des investissements en cours	5	7 467 337	10 880 752
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	104 032 145	102 370 813
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	142 281 315	136 370 579
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	14 479 408	10 024 134
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	14 479 408	10 024 134
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Fonds vert	12.1	1 066 320	1 095 116
▪ Frais juridiques	12.2	486 081	525 772
▪ Projets spéciaux	12.3	2 509 058	2 700 827
▪ Honoraires professionnels - PTI	12.4	743 330	743 330
▪ Engagements	12.5	26 912	27 338
▪ Exercice suivant	12.6	90 000	570 000
	13	4 921 701	5 662 383
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	4 921 701	5 662 383

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
Service de l'eau	17	
Autres		
▪ Réserve pour immobilisations	18.1	880 627
▪ Réserve pour conditions climatiques	18.2	300 000
▪ Paiement comptant progressif	18.3	2 008 383
	19	3 189 010
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
Service de l'eau	20	
Autres		
▪	21.1	
	22	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	23	4 168 278
Organismes contrôlés et partenariats	24	4 501 013
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Montant non réservé		
Administration municipale	27	6 943 144
Organismes contrôlés et partenariats	28	3 541 818
Fonds local d'investissement	29	
Fonds local de solidarité	30	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	68 053
Autres		
▪ Fonds de stationnement	32.1	145 945
	33	11 325 420
	34	14 514 430
		8 439 413
		10 500 044

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 ( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 ( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 ( )	( )
Autres	39 ( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 ( 2 615 000)	( 2 622 000)
	41 ( 2 615 000)	( 2 622 000)
Assainissement des sites contaminés	42 ( )	( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 ( )	( )
Autres		
▪ Entente relais Agglomération	45.1 ( (545 866))	( (580 415))
	46 ( 2 069 134)	( 2 041 585)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	47 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	48 ( )	( )
Autres		
▪	49.1 ( )	( )
	50 ( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ		
Frais d'émission de la dette à long terme	52 ( 1 459 215)	( 1 399 545)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 ( )	( )
Autres		
▪	54.1 ( )	( )
	55 ( 1 459 215)	( 1 399 545)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	56 394 643	373 583
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59	
Autres		
▪	60.1	
	61 394 643	373 583
	62 ( 3 133 706)	( 3 067 547)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	63 8 914 195	10 880 752
Investissements à financer	64 ( 1 446 858)(	)
	65 7 467 337	10 880 752
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66 178 993 168	171 705 163
Propriétés destinées à la revente	67 807 480	807 480
Prêts	68 102 750	102 750
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69 188 995	170 098
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70	
	71 180 092 393	172 785 491
Ajustements aux éléments d'actif	72	
	73 180 092 393	172 785 491
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 ( 96 614 848)(	92 668 394)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 ( 666 152)(	634 606)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 19 761 537	21 488 777
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 1 459 215	1 399 545
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78	
	79 ( 76 060 248)(	70 414 678)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 ( )	)
	81 ( 76 060 248)(	70 414 678)
	82 104 032 145	102 370 813

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Ce régime offert à l'ensemble des employés cadres, cols bleus et brigadiers est contributif. Les cotisations salariales et de stabilisation sont assumées à parts égales par les employés et l'employeur. Les prestations sont basées sur le nombre d'années de service validé au régime et sur la moyenne des trois meilleures années consécutives de salaire durant la carrière du participant. La plus récente évaluation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2022.

	2025	2024
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 221 700	(215 000)
Charge de l'exercice	4 ( 753 800)(	517 300)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 070 100	954 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 538 000	221 700
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 56 343 400	53 640 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 56 343 400)(	53 640 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 538 000	221 700
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 538 000	221 700
Provision pour moins-value	12 ( ) (	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 538 000	221 700
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( ) (	)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( ) (	)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 692 600	1 198 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 1 692 600	1 198 000
Cotisations salariales des employés	21 ( 846 300)	( 599 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( )	( )
	23 846 300	599 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 370 000	212 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 1 216 300	811 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 2 553 700	2 519 300
Rendement espéré des actifs	32 ( 3 016 200)	( 2 813 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (462 500)	(293 700)
Charge de l'exercice	34 753 800	517 300
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 3 486 900	5 557 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ( 3 016 200)	( 2 813 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 470 700	2 744 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 870 700	(559 700)
Prestations versées au cours de l'exercice	39 2 699 900	3 065 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 10 315 500	7 773 000
DMERCA du nouveau volet (en années)	45 12	12
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46 8	8
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,83 %	5,66 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,66 %	5,75 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

La Ville offre à ses retraités et futurs retraités un régime d'avantages sociaux complémentaires de retraite. Ce régime comprend une assurance-vie de base ainsi qu'une couverture d'assurance pour soins médicaux et soins dentaires.

La plus récente évaluation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2024.

	2025	2024
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (2 622 000)	(2 617 000)
Charge de l'exercice	56 ( 39 000)(	51 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 46 000	46 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (2 615 000)	(2 622 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ( 1 639 000)(	1 530 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (1 639 000)	(1 530 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (976 000)	(1 092 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (2 615 000)	(2 622 000)
Provision pour moins-value	64 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (2 615 000)	(2 622 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ( )	( )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 72 000	78 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 72 000	78 000
Cotisations salariales des employés	73 ( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ( )	( )
	75 72 000	78 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (108 000)	(103 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 (36 000)	(25 000)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 75 000	76 000
Rendement espéré des actifs	84 ( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 75 000	76 000
Charge de l'exercice	86 39 000	51 000
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,70 %	4,80 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,60 %	3,60 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,60 %	5,70 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 4,00 %	4,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2040	2040
Autres hypothèses économiques		
▪ DMERCA	103.1 17	17

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 \_\_\_\_\_ 2

**Description des régimes et autres renseignements**Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités

Par le décret 26-2017 du 25 janvier 2017, paru dans la Gazette officielle du 8 février 2017, le gouvernement a édicté le *Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités* (RPSMCM), établi par règlement pris en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite des maires et conseillers des municipalités* (RRMCM). Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus et les municipalités ne contribuent plus au RRMCM, lequel avait été mis en place en 1975. Ce régime a été remplacé en 1989 par le régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Le RPSMCM est administré par Retraite Québec. Il vise à pourvoir au paiement des prestations une fois la caisse de retraite du RRMCM épuisée, ce qui est survenu en date du 6 novembre 2017. En vertu du règlement établissant le RPSMCM, les 42 municipalités concernées deviennent dès lors responsables des prestations du RPSMCM. L'annexe I du règlement établissant le RPSMCM détermine la part que chaque municipalité doit contribuer selon un pourcentage fixe des prestations payables. Retraite Québec facture les municipalités en début de chaque année pour les contributions qu'elles doivent verser dans l'année.

Autres régimes

La Ville participe à un régime de retraite à prestations déterminées administré par la Ville de Longueuil relativement à l'ensemble de ses employés cols blancs, soit le *Régime de retraite des cols blancs de la Ville de Longueuil*.

Le RPSMCM et le *Régime de retraite des cols blancs de la Ville de Longueuil* sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur participant. De tels régimes constituent des régimes interemployeurs en vertu des Normes comptables pour le secteur public. Par conséquent, les municipalités participantes doivent les comptabiliser comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante, relativement à ces régimes de retraite, correspond aux contributions payables par elle pour cet exercice.

		2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	3 884	4 229
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	504 643	369 190
	110	508 527	373 419

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

**Description des régimes et autres renseignements**

La Ville a mis en place un régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) pour les salariés des piscines. Seuls les employés cotisent à ce régime, il n'en résulte donc aucune charge pour l'employeur.

	2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9

**Description du régime**

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) est un régime de retraite offert aux membres d'un conseil municipal. Il existe en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3) (LRREM) et est administré par Retraite Québec. Toute municipalité peut, par règlement, y adhérer. L'adhésion vise alors tous les élus sauf pour les municipalités de moins de 20 000 habitants, lesquelles ont le choix de faire adhérer tous les élus ou seulement le maire.

Le régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), visé à l'article 76.4 de la LRREM, a été adopté par le décret 1440 – 2002 prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Ce régime, administré également par Retraite Québec, est établi à l'égard de toute personne qui a participé au RREM à un moment quelconque entre le 1<sup>er</sup> janvier 1989 et le 31 décembre 2000 ou qui a participé au régime général de retraite visé à l'article 4 de la LRREM avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989 et dont les sommes ont été transférées au RREM.

Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations par les élus et de contributions par les municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Le RPSEM ne doit pas être confondu avec le régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Le RREM et le RPSEM sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur participant. De tels régimes constituent des régimes interemployeurs en vertu des Normes comptables pour le secteur public. Par conséquent, les municipalités participantes doivent les comptabiliser comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante, relativement à ces régimes de retraite, correspond aux contributions payables par elle pour cet exercice.

		<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	8 902	8 390
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	30 000	28 275
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	13 126	13 176
	121	43 126	41 451

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

TAXES		Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	57 762 803	57 740 461	56 353 002
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	57 762 803	57 740 461	56 353 002
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	408 675	423 067	370 684
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			
Autres	17.1			
Centres d'urgence 9-1-1	18			
Service de la dette	19	88 353	88 349	88 319
Pouvoir général de taxation	20			
Activités de fonctionnement	21			
Activités d'investissement	22			
	23	497 028	511 416	459 003
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25			
	26			
	27	497 028	511 416	459 003
	28	58 259 831	58 251 877	56 812 005

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30			
Compensations pour les terres publiques	31	2 295	2 295	3 462
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	126 302	126 261	120 467
Cégeps et universités	33	345 771	345 658	329 795
Écoles primaires et secondaires	34	813 187	812 922	739 188
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35			
	36	1 287 555	1 287 136	1 192 912
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	37	164 865	164 873	191 517
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40	164 865	164 873	191 517
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
	43			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44			
Autres	45			
	46			
	47	1 452 420	1 452 009	1 384 429

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

<b>TRANSFERTS</b>	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	48		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	49		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	50		
Autres	51		
Sécurité civile	52		
Autres	53		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	54	96 290	121 721
Enlèvement de la neige	55		346 032
Autres	56		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	57		
Transport adapté	58		
Transport scolaire	59		
Autres	60		
Transport aérien	61		
Transport par eau	62		
Autres	63		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64		
Réseau de distribution de l'eau potable	65	155 863	179 023
Traitement des eaux usées	66		
Réseaux d'égout	67	239 574	237 753
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	68	380 000	361 224
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	69		
Tri et conditionnement	70		
Autres	71		
Autres	72		
Cours d'eau	73		
Protection de l'environnement	74		
Autres	75		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

TRANSFERTS (suite)	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	76		
Autres	77		
Sécurité du revenu			
Autres	79	10 500	950
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	80	16 023	(8 927)
Rénovation urbaine	81		
Promotion et développement économique	82		
Autres	83		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	84	136 812	84 841
Activités culturelles			
Bibliothèques	85	126 986	131 874
Autres	86	22 935	19 441
<b>Réseau d'électricité</b>			
	87		
	88	1 179 025	1 158 081
		1 158 081	1 915 258

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

TRANSFERTS (suite)	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	89		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	90		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	91		
Autres	92		
Sécurité civile	93		
Autres	94		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	95	(60 107)	1 549 618
Enlèvement de la neige	96		
Autres	97		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	98		
Transport adapté	99		
Transport scolaire	100		
Autres	101		
Transport aérien	102		
Transport par eau	103		
Autres	104		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105		
Réseau de distribution de l'eau potable	106	(26 559)	621 950
Traitement des eaux usées	107		
Réseaux d'égout	108	(53 118)	1 372 419
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	109		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	110		
Tri et conditionnement	111		
Autres	112		
Autres	113		
Cours d'eau	114		
Protection de l'environnement	115		1 125
Autres	116		(755)

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

TRANSFERTS (suite)	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	117		
Autres	118		
Sécurité du revenu			
Autres	120		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage			
	121		
Rénovation urbaine			
	122		
Promotion et développement économique			
	123		
Autres			
	124		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives			
	125	2 308 083	
Activités culturelles			
Bibliothèques	126		
Autres	127		
<b>Réseau d'électricité</b>			
	128		
	129	2 168 299	3 544 357

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	728 800	563 731	540 987
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	1 651 815	1 651 815	1 164 678
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138			
Autres	139			
	140	2 380 615	2 215 546	1 705 665
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>141</b>	<b>3 559 640</b>	<b>5 541 926</b>	<b>7 165 280</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>		<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	146			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148			
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	152			
Enlèvement de la neige	153			
Autres	154			
Transport collectif	155			
Autres	156			
	157			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158	570 000	722 181	680 415
Réseau de distribution de l'eau potable	159			
Traitement des eaux usées	160			
Réseaux d'égout	161			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			
Autres	165			
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	570 000	722 181	680 415

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	171		
Autres	172		
Autres	173		
	174		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	175		
Rénovation urbaine	176		
Promotion et développement économique	177		
Autres	178		
	179		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	180		
Activités culturelles			
Bibliothèques	181		
Autres	182		
	183		
<b>Réseau d'électricité</b>	184		
	185	570 000	680 415
		722 181	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	186			
Évaluation	187			
Autres	188	155 800	142 991	201 704
	189	155 800	142 991	201 704
<b>Sécurité publique</b>				
Police	190			
<b>Sécurité incendie</b>				
Premiers répondants	191			
Autres	192			
<b>Sécurité civile</b>				
Autres	194			
	195			
<b>Transport</b>				
<b>Réseau routier</b>				
Voirie municipale	196	56 100	62 572	39 601
Enlèvement de la neige	197			
Autres	198			
<b>Transport collectif</b>				
<b>Transport en commun</b>				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203			
	204	56 100	62 572	39 601
<b>Hygiène du milieu</b>				
<b>Eau et égout</b>				
<b>Approvisionnement et traitement de l'eau potable</b>				
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	207			
Réseaux d'égout	208	15 000	19 000	20 420
<b>Matières résiduelles</b>				
Déchets domestiques et assimilés	209			
Matières recyclables	210		513	631
Autres	211	5 000	3 367	3 578
<b>Cours d'eau</b>				
Protection de l'environnement	213	5 000	4 506	4 086
Autres	214	3 000	2 764	2 586
	215	28 000	30 150	31 301

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	221	28 750	56 168	82 950
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223			
Autres	224			
	225	28 750	56 168	82 950
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	226	1 523 680	1 753 387	1 556 269
Activités culturelles				
Bibliothèques	227	5 750	13 241	12 170
Autres	228	48 450	82 076	62 734
	229	1 577 880	1 848 704	1 631 173
<b>Réseau d'électricité</b>				
	230			
	231	1 846 530	2 140 585	1 986 729
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	232	2 416 530	2 862 766	2 667 144

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	233	459 700	850 559	746 391
Droits de mutation immobilière	234	4 750 000	8 251 253	6 820 754
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236			
	237	5 209 700	9 101 812	7 567 145
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	238	650 000	755 141	709 600
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	239			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	240	1 650 500	1 818 475	2 245 436
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241		273 853	(4 170)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248		348 290	
Autres	249		42 180	14 331
Redevances réglementaires	250			
Autres	251	20 000	93 437	112 765
	252	20 000	757 760	122 926
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	253			

**ANALYSE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Budget 2025		Réalizations 2025		Total	Réalizations 2024
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	552 307	529 369		529 369	490 322
Greffes et application de la loi	2	1 623 472	1 953 825		1 953 825	1 326 990
Gestion financière et administrative	3	2 412 685	2 864 508		2 864 508	2 442 416
Évaluation	4	569 702	569 702		569 702	519 300
Gestion du personnel	5	765 862	642 633		642 633	723 094
Autres						
▪ Agglomération et CMM - Admin autre	6.1	2 112 085	2 089 109		2 089 109	1 912 603
▪ Ville - Admin autre	6.2	3 378 788	2 939 974	537 143	3 477 117	3 669 811
	7	11 414 901	11 589 120	537 143	12 126 263	11 084 536
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	8	9 351 241	9 351 241	4 079	9 355 320	8 231 695
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	3 426 934	3 426 934		3 426 934	3 226 718
Sécurité civile	11					
Autres	12	1 120 885	1 139 121		1 139 121	978 905
	13	13 899 060	13 917 296	4 079	13 921 375	12 437 318
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 393 539	2 575 472	4 674 228	7 249 700	7 061 373
Enlèvement de la neige	15	2 323 393	2 296 032	205 624	2 501 656	1 768 868
Éclairage des rues	16	306 716	285 645	93 564	379 209	376 983
Circulation et stationnement	17	401 568	319 528	33 644	353 172	362 432
Transport collectif						
Transport en commun	18	7 072 490	7 087 487		7 087 487	6 740 829
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	1 020 230	1 036 545		1 036 545	873 276
	22	13 517 936	13 600 709	5 007 060	18 607 769	17 183 761

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Budget 2025		Réalizations 2025		Total	Réalizations 2024
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	624 504	624 504		624 504	573 272
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 429 335	1 641 290	620 920	2 262 210	2 094 769
Traitement des eaux usées	25	1 728 613	1 728 878		1 728 878	1 653 463
Réseaux d'égout	26	768 550	659 965	1 324 219	1 984 184	1 875 251
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	426 210	417 448		417 448	550 227
Élimination	28	628 018	628 018		628 018	635 047
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	397 800	513 976		513 976	551 953
Tri et conditionnement	30	(807)	(807)		(807)	4 248
Matières organiques						
Collecte et transport	31	475 530	440 533		440 533	501 493
Traitement	32	613 405	613 405		613 405	556 014
Matériaux secs	33	361 866	361 866		361 866	353 589
Autres	34	30 348	30 348		30 348	21 465
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38	613 213	539 331	34 628	573 959	574 022
Autres	39	738 305	738 305		738 305	778 344
	40	8 834 890	8 937 060	1 979 767	10 916 827	10 723 157
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Habitation						
Logement social	41	249 098	242 183		242 183	248 426
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	52 300	52 300		52 300	
	45	301 398	294 483		294 483	248 426

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Budget 2025		Réalizations 2025		Total	Réalizations 2024
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 795 380	1 692 050	7 751	1 699 801	1 483 163
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	195 750	208 546		208 546	251 473
Tourisme	50					
Autres	51					
Autres	52					
	53	1 991 130	1 900 596	7 751	1 908 347	1 734 636
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	2 392 117	2 450 484	411 832	2 862 316	2 610 505
Patinoires intérieures et extérieures	55	506 693	600 708	385 445	986 153	893 316
Piscines, plages et ports de plaisance	56	1 632 503	1 549 300	132 169	1 681 469	1 606 139
Parcs et terrains de jeux	57	4 307 421	4 170 170	731 950	4 902 120	4 815 605
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59	403 851	451 133		451 133	433 195
Autres	60					
	61	9 242 585	9 221 795	1 661 396	10 883 191	10 358 760
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	964 016	910 703	49 411	960 114	939 034
Bibliothèques	63	1 901 529	1 882 669	176 277	2 058 946	1 789 251
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64			481	481	481
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66					
	67	2 865 545	2 793 372	226 169	3 019 541	2 728 766
	68	12 108 130	12 015 167	1 887 565	13 902 732	13 087 526

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Budget 2025		Réalizations 2025		Total	Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>		69					
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
	Intérêts	70	3 277 172	3 138 868		3 138 868	2 828 133
	Autres frais	71		201 866		201 866	201 874
Autres frais de financement							
	Avantages sociaux futurs	72		(387 500)		(387 500)	(217 700)
	Autres	73					
		74	3 277 172	2 953 234		2 953 234	2 812 307
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>		75					
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>		76	8 700 000	9 423 365 (	9 423 365)		

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2025**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus <sup>1</sup>	11

## **Autres renseignements**

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	1 357 603	1 740 298
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	3 586 745	3 521 882
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 862 195	5 724 372
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	5 076 490	1 022 583
Autres infrastructures	11	234 152	115 694
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	499 466	145 385
Édifices communautaires et récréatifs	14	235 346	1 160 412
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	368 693	702 407
Ameublement et équipement de bureau	18	176 407	285 411
Machinerie, outillage et équipement divers	19	351 620	221 403
Terrains	20		
Autres	21		
	22	16 748 717	14 639 847

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025  
(en dollars)

**Non audité**

		Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	1 357 603	1 740 298
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	3 586 745	3 521 882
Autres infrastructures	5	10 172 837	6 862 649
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	1 631 532	2 515 018
	12	16 748 717	14 639 847

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 099 400		47 800	1 051 600
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	70 714 823	11 069 892	5 316 852	76 467 863
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	71 814 223	11 069 892	5 364 652	77 519 463
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	21 488 777	(69 892)	1 657 348	19 761 537
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	21 488 777	(69 892)	1 657 348	19 761 537
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	21 488 777	(69 892)	1 657 348	19 761 537
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	21 488 777	(69 892)	1 657 348	19 761 537
	19	93 303 000	11 000 000	7 022 000	97 281 000
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	<b>22</b>	<b>93 303 000</b>	<b>11 000 000</b>	<b>7 022 000</b>	<b>97 281 000</b>

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		2025	2024
<b>Administration municipale</b>			
Dette à long terme	1	97 281 000	93 303 000
<b>Ajouter</b>			
Activités d'investissement à financer	2	1 446 858	
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
<b>Déduire</b>			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7		
Débiteurs	8	19 761 537	21 488 777
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	4 206 705	6 434 242
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	74 759 616	65 379 981
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>			
Endettement net à long terme	13		
Endettement net à long terme	14	74 759 616	65 379 981
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>			
Municipalité régionale de comté	15		
Communauté métropolitaine	16	757 507	556 371
Autres organismes	17	5 010 000	4 689 000
Endettement total net à long terme	18	80 527 123	70 625 352
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	25 314 950	22 036 343
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	545 865	580 414
	21	24 769 085	21 455 929
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	105 296 208	92 081 281
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme <i>ÉcoÉnergie 360</i> (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1	405 543	405 543	386 605
Évaluation	2	569 702	569 702	519 300
Autres	3	2 119 722	2 096 534	1 920 257
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	9 351 241	9 351 241	8 217 394
Sécurité incendie	5	3 426 934	3 426 934	3 226 718
Sécurité civile	6			
Autres	7	788 641	788 641	648 062
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	7 072 490	7 087 487	6 740 829
Autres	10	2 376	2 310	1 584
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	2 806 921	2 836 828	2 615 249
Matières résiduelles	12	1 632 830	1 632 830	1 570 363
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	8 745	8 502	5 627
Autres	15	738 305	738 305	778 344
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation	16	249 098	242 183	248 426
Autres	17	52 300	52 300	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	211 009	210 295	184 230
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	195 750	194 373	177 645
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	207 909	202 138	208 980
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	29 839 516	29 846 146	27 449 613

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		2025	2024
<b>Rémunération</b>	1	774 299	713 384
<b>Charges sociales</b>	2	221 558	214 866
<b>Biens et services</b>	3	15 752 860	13 711 597
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	16 748 717	14 639 847

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total <sup>1</sup> (dollars)
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	37,00	35,00	68 148,78	5 077 973	1 205 855	6 283 828
Professionnels	2						
Cols blancs	3	80,65	35,00	148 681,76	5 833 742	1 385 326	7 219 068
Cols bleus	4	61,53	40,00	135 706,96	5 587 568	1 326 867	6 914 435
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	179,18		352 537,50	16 499 283	3 918 048	20 417 331
Élus	9	9,00			313 918	78 997	392 915
	10	188,18			16 813 201	3 997 045	20 810 246

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	179 023	(26 559)			152 464
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	237 753	(53 118)			184 635
Autres	6	2 927 719	2 247 976	29 132		5 204 827
	7	3 344 495	2 168 299	29 132		5 541 926

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

		2025	2024
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	(75 082)	(42 182)
	4	(75 082)	(42 182)
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 427 183	1 372 234
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	1 427 183	1 372 234
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	403 273	370 385
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	860 002	747 879
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	1 263 275	1 118 264
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	99 060	113 252
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	99 060	113 252
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	38	242 719	235 939
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40	(3 921)	14 800
	41	238 798	250 739
<b>Réseau d'électricité</b>			
	42		
	43	2 953 234	2 812 307

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Loïc Blancquaert	1.1 Maire	7 661	3 044	2 661	
Luc Côté - District #1	1.2 Conseiller	2 811	1 406		
Catherine Duprey - District #2	1.3 Conseiller	2 811	1 406		
Patrick Vallerand - District #3	1.4 Conseiller	2 811	1 406		
Francis Le Chatelier - District #4	1.5 Conseiller	2 811	1 406		
Claude Ferguson - District #5	1.6 Conseiller	2 811	1 406		
Christiane Richard - District #6	1.7 Conseiller	2 811	1 406		
Thierry Harris - District #7	1.8 Conseiller	2 811	1 406		
Stéphanie Verreault - District #8	1.9 Conseiller	18 741	9 371		
Pascale Mongrain	1.10 Maire	53 834	17 250	38 732	
Francis Le Chatelier - District #1	1.11 Conseiller	15 930	7 965		
Claude Ferguson - District #2	1.12 Conseiller	15 930	7 965	5 350	2 675
Alexandrine Lamoureux-Salvas - Dist. #3	1.13 Conseiller	18 771	7 965		
Julie Bourgoin - District #4	1.14 Conseiller	21 620	7 965		
Loïc Blancquaert - District #5	1.15 Conseiller	15 930	7 965	2 700	1 350
Liette Michaud - District #6	1.16 Conseiller	15 930	7 965		
Virginie Dostie-Toupin - District #7	1.17 Conseiller	18 771	7 965		
	2	222 795	95 262	49 443	4 025

**Note**

L'article 30.1 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit le versement d'une allocation de départ à une personne qui cesse d'être membre du conseil après avoir accumulé au moins deux années de services créditées au régime de retraite constitué en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux*.

Ainsi, les personnes suivantes ont reçu une allocation de départ en 2025 :

Pascale Mongrain - Mairesse	10 418 \$
Alexandrine Lamoureux-Salvas - District #3	2 841 \$
Julie Bourgoin - District #4	5 690 \$
Liette Michaud - District #6	0 \$
Virginie Dostie-Toupin - District #7	2 841 \$

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Non audité**

**OUI            NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1    7 000 000 \$

**Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2               

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 3    \_\_\_\_\_ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4               

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer 17    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21    \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22    \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés  
Solde cumulatif au début de l'exercice 23    \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24    \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25    \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44		\$
Constatés au cours de l'exercice	45		\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46		\$

**Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 47
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025
- 48 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 49
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025
- 50 \_\_\_\_\_ 2 973 301 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 51
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025
- 52 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 \_\_\_\_\_ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

**Agglomération de Longueuil**

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 \_\_\_\_\_ 1 359 255 \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

Règlement sur les contributions financières aux infrastructures et équipements municipaux (2023-221), basé sur le nombre de logement ajouté, 1 359 255\$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

67

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

a) crédits de taxes

68 \_\_\_\_\_ \$

b) autres formes d'aide

69 \_\_\_\_\_ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

70

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

71 \_\_\_\_\_ \$

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?

72

Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?

73

Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025

74 \_\_\_\_\_ \$

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025

75 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 76 \_\_\_\_\_ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été
    - Systemes de sécurité 78 \$
    - Chaussées pavées - entretien préventif 79 \$
    - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 \$
    - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 \$
    - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 \$
    - Systemes de drainage 83 \$
    - Abords de routes 84 \$
    - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 \_\_\_\_\_ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 \_\_\_\_\_ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 \_\_\_\_\_ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
  - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :
- Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :
- a) Numéro de la résolution 89 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 90 \_\_\_\_\_
14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*? 91
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 92 \_\_\_\_\_ 2022-04-136
- b) Date d'adoption de la résolution 93 \_\_\_\_\_ 2022-04-11

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

- |   |    |  |
|---|----|--|
| a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) | 94 |  |
| b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)             | 95 |  |

*Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*

- |  |     |  |
|--|-----|--|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)  | 96  |  |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97  |  |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)  | 98  |  |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)   | 99  |  |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)   | 100 |  |

*Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité*

- |  |     |       |
|--|-----|-------|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | 1 064 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16)                      | 102 | 451   |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16)                   | 103 | 1     |

*Règlement*

- |  |     |  |
|--|-----|--|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
|--|-----|--|

**Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

**Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

4 5 6 

**La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 

**Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

**Informations additionnelles**

Nom du directeur général

9 Myrabelle Chicoine

Adresse courriel du directeur général

10 direction.generale@saint-lambert.ca



## ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Fonction du signataire : \_\_\_\_\_

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière modification : 2026-04-15 08:36



# Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>				
Fonctionnement	1	73 220 621	78 331 287	75 115 277
Investissement	2		2 210 479	3 558 688
	3	73 220 621	80 541 766	78 673 965
<b>Charges</b>				
	4	74 044 617	74 631 030	69 311 667
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>				
	5	(823 996)	5 910 736	9 362 298
Moins : revenus d'investissement	6 (	)	2 210 479)(	3 558 688)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>				
	7	(823 996)	3 700 257	5 803 610
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	8 700 000	9 423 365	8 909 943
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		131 010	108 913
Remboursement de la dette à long terme	10 (	4 332 750)(	5 364 654)(	3 976 799)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (	)	63 434)(	110 222)
Excédent (déficit) accumulé	12	(3 543 254)	(2 435 535)	(4 070 866)
Autres éléments de conciliation	13		81 884	187 366
	14	823 996	1 772 636	1 048 335
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>				
	15		5 472 893	6 851 945

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	33 660 969	28 871 098
Débiteurs	2	39 213 904	38 980 770
Prêts	3	102 750	102 750
Placements de portefeuille	4	188 995	170 098
Autres	5	393 898	
	6	73 560 516	68 124 716
<b>Passifs</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8		
Créditeurs et charges à payer	9	8 124 978	8 805 804
Revenus reportés	10	4 212 934	691 935
Dette à long terme	11	96 614 848	92 668 394
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	2 077 000	2 400 300
Autres	13		
	14	111 029 760	104 566 433
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	15	(37 469 244)	(36 441 717)
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	16	178 993 168	171 705 163
Autres	17	757 391	1 107 133
	18	179 750 559	172 812 296
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	19	142 281 315	136 370 579

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	14 479 408	10 024 134
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Fonds vert	2.1	1 066 320	1 095 116
▪ Frais juridiques	2.2	486 081	525 772
▪ Projets spéciaux	2.3	2 509 058	2 700 827
▪ Honoraires professionnels - PTI	2.4	743 330	743 330
▪ Engagements	2.5	26 912	27 338
▪ Exercice suivant	2.6	90 000	570 000
	3	4 921 701	5 662 383
Réserves financières			
Service de l'eau	4		
Autres			
▪ Réserve pour immobilisations	5.1	880 627	897 658
▪ Réserve pour conditions climatiques	5.2	300 000	300 000
▪ Paiement comptant progressif	5.3	2 008 383	862 973
Fonds réservés			
Fonds de roulement	6	4 168 278	4 501 013
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	7	6 943 144	3 541 818
Fonds local d'investissement	8		
Fonds local de solidarité	9		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	10	68 053	260 637
Autres			
▪ Fonds de stationnement	11.1	145 945	135 945
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	12	( 3 133 706)	( 3 067 547)
Financement des investissements en cours	13	7 467 337	10 880 752
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	14	104 032 145	102 370 813
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	15		
	16	142 281 315	136 370 579

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	74 759 616	65 379 981
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	105 296 208	92 081 281

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	76 467 863	70 714 823
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 051 600	1 099 400
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	19 761 537	21 488 777
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	97 281 000	93 303 000

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	12	58 259 831	58 251 877	56 812 005
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 452 420	1 452 009	1 384 429
Quotes-parts	14			
Transferts	15	3 559 640	3 373 627	3 620 923
Services rendus	16	2 416 530	2 862 766	2 667 144
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	5 859 700	9 856 953	8 276 745
Autres	18	1 672 500	2 534 055	2 354 031
	19	73 220 621	78 331 287	75 115 277
<b>Investissement</b>				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		2 168 299	3 544 357
Autres	23		42 180	14 331
	24		2 210 479	3 558 688
	25	73 220 621	80 541 766	78 673 965

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget 2025	Réalizations 2025		Total	Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
Administration générale	1	11 414 901	11 589 120	537 143	12 126 263	11 084 536
Sécurité publique						
Police	2	9 351 241	9 351 241	4 079	9 355 320	8 231 695
Sécurité incendie	3	3 426 934	3 426 934		3 426 934	3 226 718
Autres	4	1 120 885	1 139 121		1 139 121	978 905
Transport						
Réseau routier	5	5 425 216	5 476 677	5 007 060	10 483 737	9 569 656
Transport collectif	6	7 072 490	7 087 487		7 087 487	6 740 829
Autres	7	1 020 230	1 036 545		1 036 545	873 276
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	4 551 002	4 654 637	1 945 139	6 599 776	6 196 755
Matières résiduelles	9	2 932 370	3 004 787		3 004 787	3 174 036
Autres	10	1 351 518	1 277 636	34 628	1 312 264	1 352 366
Santé et bien-être	11	301 398	294 483		294 483	248 426
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 795 380	1 692 050	7 751	1 699 801	1 483 163
Promotion et développement économique	13	195 750	208 546		208 546	251 473
Autres	14					
Loisirs et culture	15	12 108 130	12 015 167	1 887 565	13 902 732	13 087 526
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	3 277 172	2 953 234		2 953 234	2 812 307
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	65 344 617	65 207 665	9 423 365	74 631 030	69 311 667
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	8 700 000	9 423 365 (	9 423 365)		
	21	74 044 617	74 631 030		74 631 030	69 311 667

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		<b>2025</b>	<b>2024</b>
		<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 210 479	3 558 688
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	16 748 717)(	14 639 847)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	63 434)(	110 222)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	10 938 882	8 855 087
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	63 434	110 222
Excédent accumulé	6	4 243 065	4 462 393
	7	(1 566 770)	(1 322 367)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	643 709	2 236 321

*Extrait du rapport financier, page S14*